

Paris, le 6 novembre 2025

Transition vers le véhicule électrique

Quels impacts pour l'assurance ? Quelles propositions pour préserver une assurance automobile accessible à tous ?

- La transition vers le véhicule électrique est en marche : en 2050, plus de la moitié des véhicules en circulation seront électriques ou hybrides.
- L'étude inédite de France Assureurs, dévoilée aujourd'hui, montre que les véhicules électriques et hybrides sont plus coûteux à réparer et donc à assurer.
- Les assureurs sont des acteurs essentiels de la transition énergétique et écologique et ont donc un rôle majeur à jouer pour accompagner leurs assurés face à l'électrification du parc automobile.
- C'est pourquoi la Fédération formule plusieurs propositions et annonce l'élaboration d'un « indice de réparabilité » des véhicules afin que l'assurance automobile reste accessible à tous les Français.

Face aux nouveaux défis liés à l'électrification du parc automobile français, France Assureurs s'engage pour accompagner cette mutation et publie aujourd'hui une nouvelle étude qui analyse les écarts de coût d'indemnisation entre véhicules thermiques et électriques de même génération. Une enquête d'opinion, commandée par France Assureurs à l'Institut OpinionWay, apporte un éclairage complémentaire sur la perception par les Français des risques et impacts liés aux véhicules électriques.

La transition vers le véhicule électrique est en marche

La transition du parc automobile français vers le véhicule électrique est en marche. Malgré un rythme encore incertain, du fait de nombreuses inconnues, l'accélération est nette depuis 5 ans : en 2019, les véhicules électriques représentaient 2 % des immatriculations neuves, contre 18 % aujourd'hui. À l'inverse, la part des véhicules thermiques dans le total des ventes de véhicules neufs est passée de 92 % en 2019 à 28 % en 2025.

Selon l'ADEME, le point de bascule devrait intervenir vers 2050, lorsque près de la moitié du parc automobile français devrait être doté d'une motorisation électrique et hybride rechargeable (contre 2,5 % aujourd'hui). Parallèlement, le parc de véhicules thermiques devrait représenter 48 % du parc en 2050, contre 96,5 % en 2025.

Des véhicules électriques plus coûteux à réparer et à assurer

L'étude de France Assureurs, menée sur près de deux millions de véhicules, montre que l'indemnisation des accidents des véhicules électriques coûte en moyenne 11 % plus cher que celle des véhicules thermiques, sur l'ensemble des garanties. La différence atteint +14 % pour la garantie dommages et +28 % pour les bris de glace. Ces écarts peuvent être variables suivant les modèles et deviennent sensiblement plus élevés pour les véhicules de type SUV.

Contact presse

Jean-Baptiste Mounier
jb.mounier@franceassureurs.fr
+33 (0) 6 76 52 26 55

Camille Bouchat
c.bouchat@franceassureurs.fr
+ 33 (0) 6 82 37 26 69

Fédération Française de l'Assurance

26 boulevard Haussmann, 75009 Paris
Téléphone : +33 1 42 47 90 00 | franceassureurs.fr
LinkedIn : [FranceAssureurs](https://www.linkedin.com/company/franceassureurs)

Ces écarts de coût s'expliquent en premier lieu par les batteries elles-mêmes dont le démontage, le diagnostic et la réparation restent souvent complexes. À ce jour, seule la moitié des constructeurs propose des batteries réellement réparables. À terme, un nombre croissant de véhicules pourraient être considérés comme économiquement irréparables au fur et à mesure du vieillissement du parc des véhicules électriques.

Les assureurs constatent aussi que les pare-brises et les optiques de phare installés sur les véhicules électriques sont en moyenne 24 % plus coûteux à remplacer, même si les accidents ne sont pas plus fréquents dans cette catégorie de véhicules.

Par ailleurs le poids plus élevé des véhicules électriques (+41 % en moyenne) et des hybrides rechargeables (jusqu'à +80 %) par rapport aux véhicules thermiques amplifie mécaniquement l'intensité des chocs et par conséquent le coût des réparations.

Enfin, l'électrification progressive du parc automobile français a des répercussions sur l'ensemble de la filière de réparation automobile, qu'il s'agisse de diagnostic, de transport ou de stockage.

Selon l'enquête d'opinion exclusive commandée par France Assureurs à l'institut OpinionWay sur le sujet, presque la moitié des Français ont conscience du coût plus élevé des réparations sur les véhicules électriques et hybrides rechargeables, mais seuls 22 % d'entre eux pensent que cela se traduit par un coût de l'assurance plus élevé et 35 % n'ont pas d'avis sur le sujet. Les Français ne font donc pas le lien entre le coût des réparations et celui de l'assurance.

Les assureurs formulent des propositions pour préserver une assurance automobile accessible à tous

France Assureurs s'engage pour accompagner cette mutation du parc automobile français vers le véhicule électrique et faire en sorte que l'assurance reste accessible à tous. Dans cette optique, la Fédération formule donc plusieurs propositions :

1. Renforcer la réparabilité des batteries

La réparabilité des batteries doit devenir un critère central, et ce dès leur conception. France Assureurs appelle donc à l'adoption de normes d'accessibilité et de réparabilité des batteries au niveau européen, dans le cadre du règlement européen sur les exigences de circularité applicables à la conception des véhicules, en cours de discussion.

2. Garantir la libre concurrence dans la réparation automobile

Toujours dans le cadre du règlement européen sur les exigences de circularité, France Assureurs propose plusieurs pistes pour maintenir une libre concurrence sur la réparation des véhicules :

- veiller à une mise à disposition par les constructeurs des outils de diagnostic, des données techniques et des processus de réparation à tous les réparateurs de marque et indépendants ;
- interdire les clauses contractuelles réservant la commercialisation des pièces (neuves ou recyclées) aux seuls fabricants et à leurs réseaux propriétaires ;
- encourager l'usage des pièces recyclées.

Contact presse

Jean-Baptiste Mounier
jb.mounier@franceassureurs.fr
+33 (0) 6 76 52 26 55

Camille Bouchat
c.bouchat@franceassureurs.fr
+ 33 (0) 6 82 37 26 69

Fédération Française de l'Assurance
26 boulevard Haussmann, 75009 Paris
Téléphone : +33 1 42 47 90 00 | franceassureurs.fr
LinkedIn : [FranceAssureurs](https://www.linkedin.com/company/franceassureurs)

3. Concevoir un indice de réparabilité des véhicules

France Assureurs annonce l'élaboration d'un indice de réparabilité des véhicules par SRA, une association professionnelle affiliée à France Assureurs. Cet indice sera bâti avec les acteurs concernés à partir d'éléments techniques factuels (crash tests) et mesurables. Il devrait être effectif dès la sortie d'un nouveau modèle, évolutif en fonction de la durée de vie de celui-ci et compréhensible par le consommateur final. Cet indice permettra aux assureurs comme aux consommateurs de connaître et mesurer l'impact des innovations automobiles sur le coût de l'assurance, afin de préserver une assurance automobile accessible à tous les Français.

Florence LUSTMAN, présidente de France Assureurs : *« La transition du parc automobile français vers le véhicule électrique est à la fois une nécessité face à l'urgence climatique et une opportunité en matière d'innovation industrielle. Pour qu'elle réussisse, cette transition doit être socialement et économiquement acceptable par tous. L'assurance automobile française, qui est aujourd'hui la plus concurrentielle et l'une des plus compétitives en Europe, doit demeurer accessible à tous les Français. Dans ce contexte, les assureurs jouent un rôle clé en analysant et en anticipant les risques émergents associés à l'électrification du parc automobile. Cela passe par un dialogue approfondi avec tous les acteurs de la filière automobile, des constructeurs aux réparateurs. C'est pourquoi nous annonçons aujourd'hui l'élaboration d'un indice de réparabilité : il permettra de mieux informer les consommateurs tout en contribuant à préserver une assurance automobile accessible à tous. »*

À propos de France Assureurs

France Assureurs est le nom d'usage de la Fédération Française de l'Assurance qui rassemble 253 entreprises d'assurance et de réassurance représentant 99 % du marché des entreprises régies par le Code des assurances.

L'assurance est au cœur des enjeux de société : à ce titre, France Assureurs a vocation à prendre une part active au débat public. Elle est l'interlocutrice privilégiée des pouvoirs publics, des administrations et des médias sur les sujets liés à l'assurance, en France et à l'international, qu'il s'agisse des questions de prévention, de protection, d'investissement ou d'emploi. Les données statistiques qu'elle centralise et son expertise lui permettent d'accompagner ses membres dans les évolutions du secteur. France Assureurs s'appuie sur un réseau de correspondants dans l'ensemble des territoires français pour accompagner les élus locaux en cas d'événement de grande ampleur ou pour valoriser les métiers de l'assurance ou encore pour relayer les positions du secteur.

« Mobiliser toutes les énergies de l'assurance pour faire avancer la société en confiance » est la raison d'être de France Assureurs.

France Assureurs - Faire avancer la société en confiance est une marque de la Fédération Française de l'Assurance.

Contact presse

Jean-Baptiste Mounier
jb.mounier@franceassureurs.fr
+33 (0) 6 76 52 26 55

Camille Bouchat
c.bouchat@franceassureurs.fr
+ 33 (0) 6 82 37 26 69

Fédération Française de l'Assurance
26 boulevard Haussmann, 75009 Paris
Téléphone : +33 1 42 47 90 00 | franceassureurs.fr
LinkedIn : [FranceAssureurs](https://www.linkedin.com/company/franceassureurs)